



Communiqué de presse

Désengorger les agglomérations grâce à l'aménagement ciblé des autoroutes

Berne, le 12 janvier 2024 - L'aménagement ciblé des autoroutes décidé par le Conseil fédéral et le Parlement doit permettre de lutter contre les embouteillages aux endroits névralgiques. Il s'agit d'éviter que les agglomérations ne soient surchargées par un trafic d'évitement supplémentaire. Le référendum remet en question les six projets d'aménagement prévus. L'Automobile Club de Suisse, ACS, s'engagera activement et en première ligne dans la campagne de votation pour que les étapes d'aménagement décidées puissent être réalisées.

Sur les personnes-kilomètres parcourus chaque année, 85% le sont par la route. Une partie d'entre eux s'effectuent également à travers les transports publics. Cela montre l'importance capitale de notre infrastructure routière pour notre mobilité individuelle.

C'est pourquoi l'ACS soutient pleinement le programme d'aménagement décidé par le Conseil fédéral et le Parlement. Les projets contenus dans ce programme, sur lesquels le peuple suisse sera appelé à se prononcer, sont nécessaires pour garantir que le trafic suprarégional puisse continuer à être concentré sur les autoroutes. En effet, les embouteillages sur le réseau autoroutier entraînent, premièrement, des coûts annuels de plusieurs milliards de francs pour notre économie et, deuxièmement, un trafic d'évitement sur le réseau routier secondaire, c'est-à-dire dans les agglomérations et les localités situées à proximité des autoroutes. Il faut y remédier à tout prix.

L'ACS a déjà soutenu le programme d'aménagement lors du processus parlementaire. Il s'engagera également activement dans le cadre de la campagne de votation pour que les électeurs suisses se prononcent en faveur des projets prévus et donc pour la réduction des embouteillages et le désengorgement des agglomérations.

Renseignements complémentaires :

- Fabien Produit, Secrétaire général ACS, Tél. 031 328 31 17, fabien.produit@acs.ch

L'Automobile Club de Suisse ACS a été fondée en 1898 à Genève. Il a pour but de regrouper les automobilistes afin de défendre les intérêts de la politique des transports, de l'économie, du tourisme, du sport et de tous les autres intérêts liés à l'automobilisme, tels que la protection des consommateurs et de l'environnement. Il consacre une attention toute particulière à la législation sur la circulation routière et son application et s'engage en faveur de la sécurité routière.